

Quantification et réduction des émissions de GES d'un espace métropolitain

Fonction résidentielle – Energie des usages domestiques

PAGES Philomène
PFE 2021-2022
Filière : RESEAU
Sous la direction de :
LARRIBE Sébastien

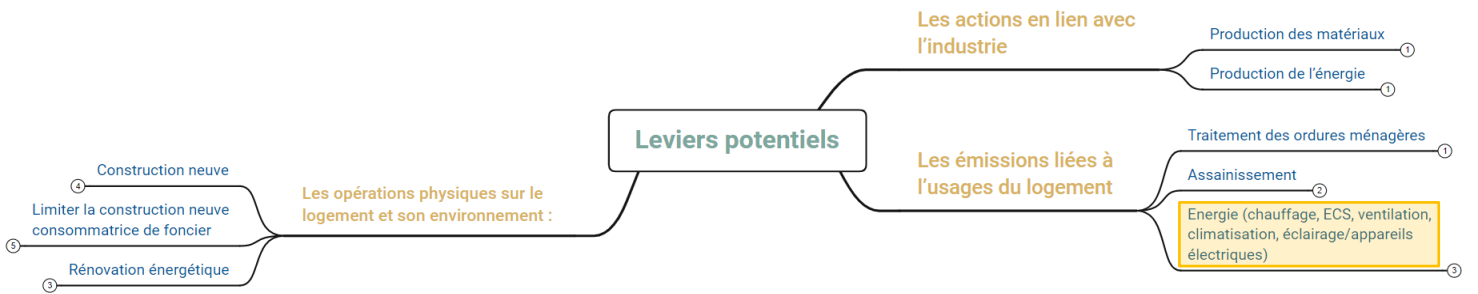


Dans un objectif de réduire les émissions de GES des territoires, la territorialisation des émissions permet de spatialiser l'action publique en se basant sur les spécificités de chaque territoire. L'enjeu est ainsi d'identifier et quantifier l'impact de leviers d'action à l'attention des territoires métropolitains.

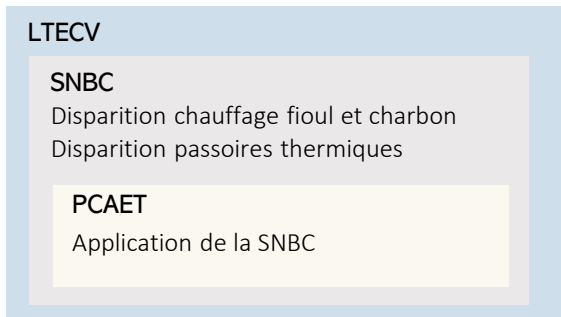
La Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC) est la feuille de route de la LTECV^[1] visant à réduire les émissions de GES nationales. Dans le périmètre d'application de la fonction urbaine résidentielle, de nombreux objectifs de la SNBC s'appliquent à l'échelle des collectivités territoriales. L'enjeu est ainsi de guider la politique climat des décideurs locaux dans le cadre de l'élaboration du PCAET^[2] de leur territoire via la conception d'un outil à caractère comparatif entre le parc résidentiel actuel et une situation test permettant de simuler l'impact de leviers d'actions.

[1] LTECV : Loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte
[2] PCAET : Plan Climat Air Energie Territorial

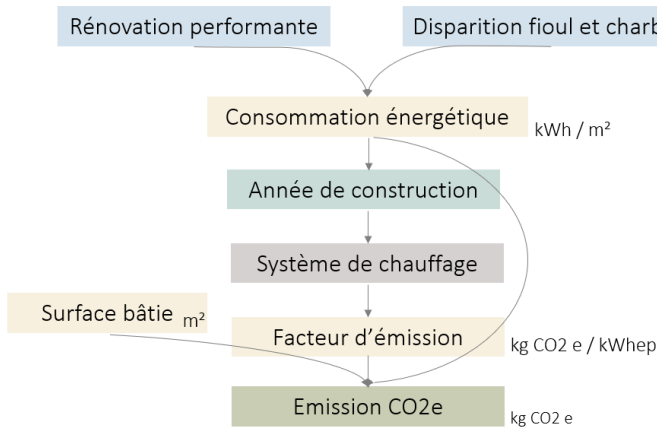
PERIMETRE DE LA FONCTION URBAINE RESIDENTIELLE



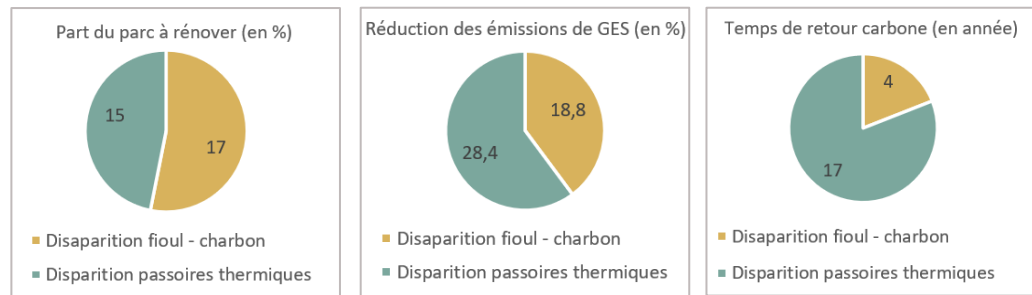
CADRE ET OBJECTIFS ENERGETIQUES



METHODE DE SIMULATION



RESULTATS (par rapport au parc de 2018) ET DISCUSSION



L'application des préconisations de la SNBC permettent de réduire de 41% les émissions de GES par rapport à 2018. La SNBC visant -49% d'émissions de GES liée à l'usage de l'énergie dans les logements par rapport à 2015, les ordres de grandeurs calculés valident l'objectif court terme de 2030.